



**SAINTE-THÉRÈSE**  
*Ville d'arts, de culture et de savoir*

**Appel d'offres - Ville de Sainte-Thérèse**

**Contrat 2025-117 – Réfection de la surface gazonnée  
du terrain de soccer au parc de Sève**

La Ville de Sainte-Thérèse demande des soumissions pour les travaux de réfection de la surface gazonnée du terrain de soccer au parc de Sève.

**DOCUMENTATION DISPONIBLE**

Les personnes ou entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents en communiquant avec le service à la clientèle du "Système électronique d'appel d'offres "SEAO" au 514 856-6600 (région de Montréal) ou au 1-866-669-7326 ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence 20086114 . L'obtention des documents est sujette à la tarification établie par SEAO.

Si des renseignements sur l'interprétation des documents d'appels d'offres sont nécessaires, veuillez-vous adresser à M. Martin Pelletier, au service de la planification et du maintien des actifs municipaux, au numéro suivant : 450 434-1440, poste 2277 ou par courriel à l'adresse [m.pelletier@sainte-therese.ca](mailto:m.pelletier@sainte-therese.ca)

**RÉCEPTION DES DOCUMENTS**

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention :

**VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE  
Hôtel de Ville  
6, rue de l'Église  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1**

L'enveloppe de retour doit être clairement identifiée au numéro de contrat du présent appel d'offres, dans le coin inférieur gauche, et le nom de l'entreprise qui la dépose et son adresse légale dans le coin supérieur gauche.

Les enveloppes seront reçues **avant 11 h, le 27 août 2025** et seront ouvertes publiquement, le même jour aussitôt que possible après l'heure limite, en la salle du conseil municipal, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1.

La Ville de Sainte-Thérèse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 30/juillet/2025